

# Commission Banques et Services Financiers

# « Relocaliser l'industrie des paiements : un impératif de souveraineté européenne »

# Note de cadrage

Version du 10 juillet 2023

Alors que la crise sanitaire de la Covid 19 puis la guerre en Ukraine nous ont cruellement rappelé notre dépendance vis-à-vis de pays étranger dans de trop nombreux domaines. Dans ce contexte de « polycrises », le concept de souveraineté, il n'y a pas si longtemps considéré comme l'un des marqueurs d'un monde révolu, est sur toutes les lèvres et en tête de (presque) tous les programmes politiques. Qu'elle soit énergétique, industrielle, sanitaire ou numérique, pas un domaine n'échappe à la volonté des nations à reconquérir leur indépendance et, donc leur souveraineté sur les biens et les services qui leur sont essentiels. Cependant, et assez paradoxalement, l'urgence semble moins de mise quand il s'agit des menaces que font peser sur notre souveraineté économique et monétaire notre dépendance chaque jour plus grande aux plateformes américaines de paiement auxquelles il convient d'ajouter désormais les GAFAM comme Apple ou Amazon dont les offensives dans ce domaine sont de plus en plus massives. Et pourtant, la triste actualité de la guerre en Ukraine nous rappelle que l'État américain est en capacité d'utiliser cette dépendance pour faire pression sur des pays avec lequel il est en conflit. C'est ce qui s'est passé à deux reprises avec les sociétés Visa et Mastercard qui ont toutes deux, et sûrement à juste titre, suspendu leurs opérations en Russie et en Biélorussie en rétorsion à l'agression de l'Ukraine mais aussi, en raison d'un « environnement économique incertain 1 ». Une décision qui n'est pas une première puisque qu'elle avait déjà été prise en 2014 à la suite de l'invasion de la Crimée. Ainsi, et par deux fois, il a été prouvé que le système de paiement de ces entreprises est à la main de l'État américain et que, bien que pays ami, ce dernier est en mesure de peser sur le fonctionnement d'une économie européenne de plus en plus dépendante des moyens de paiements des grandes plateformes américaines et des Gafam.

De surcroît, les données qui transitent sur les réseaux de ces deux acteurs étasuniens sont pour la plupart sensibles et rien n'empêche des tiers, en tous cas pas les lois américaines, d'y accéder. C'est pour ces raisons que, portée par des acteurs privés (majoritairement des banques) et encouragée par

la Banque Centrale Européenne (BCE), l'European Payment Initiative (EPI) a été créée afin de proposer un réseau de paiements paneuropéen, alternative crédible à Visa et MasterCard et offrant un large éventail de services, allant des paiements de pair à pair jusqu'aux "wallets". Cependant, et en dépit de son caractère éminemment stratégique pour la souveraineté européenne et de la volonté politique qui le sous-tend, le système européen de carte a été abandonné sous la pression des puissantes campagnes d'influence de ses grands concurrents américains tant auprès de nos grands établissements bancaires que des États européens.

En revanche, l'EPI a maintenu les projets de paiement instantané et de portefeuille numérique sur lesquels repose aujourd'hui l'espoir de s'affranchir des solutions américaines.

C'est dans ce contexte et pour contribuer à apporter des réponses à cette problématique clé pour l'avenir de nos banques et de notre économie, que la Fondation Concorde a décidé de réunir un groupe pluridisciplinaire d'experts « Relocaliser l'industrie des paiements : un impératif de souveraineté européenne ». Ce groupe composé de professionnels des services financiers, de représentants des institutions financières, d'économistes et d'universitaires réunis sous la présidence de Christian de Boissieu, aura pour mission de proposer aux pouvoirs publics et institutions financières, des pistes concrètes de solutions avec l'ambition de faire de la banque de demain le meilleur allié du développement économique de la France.

(1) Les Echos du 6 mars 2022

# Axes de travail proposés

## 1) Etat des lieux

- Les moyens de paiement en France et en Europe : acteurs en présence, poids des acteurs étrangers, évolution des parts de marché.
- Avancement du projet EPI.
- Comparatif des moyens déployés par la France et l'Europe pour reconquérir leur souveraineté sur les paiements V/S moyens déployés par des acteurs étrangers pour conquérir le marché français et européen.

#### 2) Pistes de travail

- Comment renforcer la filière industrielle française des paiements ?
- Comment mettre en place une véritable stratégie industrielle au bénéfice d'une souveraineté européenne sur les paiements ?
- Comment bloquer les tentatives de massification des grandes plateformes américaines et des Gafam et limiter notre dépendance ?
- Comment imposer un champion européen des paiements en dépit des freins de la réglementation européenne ?
- Comment reprendre la main sur les données associées aux paiements?

- Comment attirer, former et conserver les compétences sur notre territoire ?
- Quelles technologies au service du redémarrage de l'EPI et en faveur du développement d'acteurs paneuropéens des paiements ?
- Quelles missions pour les superviseurs?

## **Méthode - Auditions**

Les travaux s'inscrivent dans le cadre de la publication par la Commission européenne de sa proposition pour la 3<sup>ème</sup> Directive sur les services de paiement (DSP3) le 28 juin.

Après sélection de ses axes de travail, le groupe pourra solliciter l'audition d'experts extérieurs susceptibles d'alimenter la réflexion du groupe en faisant part de leurs constats, de leurs expériences et pistes de solutions.

Les réunions, d'une durée de deux heures seront consacrées, dans leur première moitié à l'audition et à la discussion avec la personne auditionnée, dans la deuxième à l'élaboration d'un projet de mesure(s) correspondante(s).

Les auditions pourront s'articuler autour de questions générales à définir en fonction des rendez-vous :

- Quel chemin pour l'euro numérique?
- Quelle place de la monnaie dans les paiements ?
- Quelle authentification forte dans DSP3?,
- Quelle est la chaîne de valeur des paiements?

# Calendrier des prochaines réunions /auditions

- Mardi 11 juillet de 17h30 à 19h00
- Mercredi 19 juillet de 17h30 à 19h00
- Jeudi 27 juillet de 18h00 à 19h30
- Mercredi 6 septembre de 17h30 à 19h00
- Mercredi 20 septembre de 18h00 à 19h30

Les réunions/auditions se tiendront dans les locaux de la Fondation Concorde situés au 17, rue de l'Amiral Hamelin, 75116 Paris.

# Auditions envisagées (liste non limitative)

- Pierre BARRIAL, président d'Idemia
- Virginie BEAUMEUNIER, directrice générale de la DGCCRF
- Bernard COHEN-HADAD, Secrétaire général de la CPME Paris Ile-de-France
- Jacques CREYSSEL, délégué général de la Fédération du Commerce et de la Distribution
- Gilles GRAPINET, directeur général de Worldline
- Julien LASALLE, chef du service de surveillance des moyens de paiement scripturaux, direction des infrastructures, de l'innovation et des paiements, direction générale de la stabilité financière et des opérations

- Laurent LETERRIER, directeur Offres Paiements et GED, Crédit Mutuel Arkea
- Jean-Paul MAZOYER, président de CB, directeur général adjoint du Crédit Agricole SA
- Bertrand PINEAU, délégué général, Mercatel
- Jérôme RAGUENES, directeur du numérique, des paiements et de la résilience opérationnelle à la Fédération Bancaire Française
- Fanny RODRIGUEZ, secrétaire générale et COO, Fintecture
- Martina WEIMERT, CEO, EPI
- Des représentants d'Air France ? la CNIL ? l'AFTE (Isabelle Chartier ou David Neau) ?

# Groupe de travail

#### Présidence :

Christian de BOISSIEU, économiste, Professeur émérite à Paris I (Panthéon-Sorbonne) Viceprésident du Cercle des économistes, Administrateur et Président du Conseil scientifique de la Fondation Concorde

### Rapporteur:

Timothée WAXIN, enseignant-chercheur en corporate finance à l'EMLV Business School

#### Animateur:

Jacques MARCEAU, consultant, Aromates, administrateur de la Fondation Concorde, administrateur de la Fondation (IOUR)

#### Membres:

- Bertrand ANNETTE, associé co-fondateur et dirigeant de Lyncas
- Cyril ARMANGE, directeur général adjoint de Finance Innovation
- Sylvie CALSACY, head of Public and Regulatory Affairs, Worldline Global
- Alain CLOT, président cofondateur de France Fintech
- Carole DELORME D'ARMALLIE, Athis Finances Conseil
- Vincent DUVAL, directeur général de Paylib
- Marc FAVERO, directeur général de Brinks Payments Services
- Faustine FLEURET, Présidente de l'ADAN (Association pour le développement des actifs numériques)
- Gildas GUILLERM, Responsable du département Développement et Relations de Place Paiements, Crédit Mutuel ARKEA.
- Guillaume HARDY, directeur des Affaires Publiques Crédit Mutuel ARKEA
- Philippe LAULANIE, directeur général, CB
- Laurent LETERRIER, directeur Offres Paiements et GED, Crédit Mutuel Arkea

- Babacar N.SECK, cofondateur et directeur général de Petale Group
- Sandrine PENEY, inspectrice générale, Conseil Régional d'Ile de France
- Thomas REBOUL, chargé de mission, bureau de l'Ambassadeur pour le Numérique
- Marie-Line RICARD, associée FSI Audit & Assurance, spécialiste de la Blockchain et des nouveaux produits financiers associés
- Thibault VERBIEST, avocat associé, Metalaw

# Bibliographie initiale

- Cartographie des moyens de paiement scripturaux, Banque de France, mars 2023
- L'usage des espèces en France, Banque de France, 2021
- Rapport annuel de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement 2022, Banque de France, à paraître courant juillet 2023
- Payments statistics : 2021, Banque centrale européenne, juillet 2022
- Baromètre de l'innovation chez les jeunes acteurs du paiement innovant et exerçant en France, Deloitte, janvier 2022
- Cartes Bancaires: le plan des banques françaises pour contrer Visa, Les Echos, 30 juin 2023
- Ces paiements qui échappent au GIE Cartes Bancaires, Les Echos, 26 juin 2023
- Livre blanc de la CNIL

## Calendrier et rendu

Les travaux devront être finalisés le 25 septembre. Les résultats et propositions seront présentés lors du Sommet CB du 10 octobre organisé à l'Accor Arena de Bercy et des Assises des technologies financières du 16 novembre 2023 à la Maison de la Chimie.